

# Cour d'appel de Montpellier : procès fictif pour magistrats réels

Midi Libre

19/04/2014, 14 h 00 | Mis à jour le 19/04/2014, 14 h 38



La pièce est à nouveau jouée ce samedi soir au théâtre des Treize-Vents.(CoDo)

## **Une représentation donnée dans le cadre du festival Hybrides.**

À mi-chemin entre réel et virtuel. Vendredi 18 avril, à 19 heures, s'est ouvert le procès de Hamlet à la cour d'appel. Devenue, le temps d'une représentation, un singulier théâtre de poche dans le cadre du festival Hybrides (du 9 au 19 avril).

"Please continue Hamlet" rejoue un procès en assises (la 70e hier avant Le Mans, Vienne ou encore Berlin). Et est basé, pour partie, sur des faits réels. Les cosignataires, Yan Duyvendak et Roger Bernat, mêlant, pour cette affaire criminelle-là, vrais magistrats, auxiliaires du Clapas et acteurs professionnels.

## **Susceptibles d'être tirés au sort pour rendre le verdict**

Les auditeurs, étant, eux, susceptibles d'être tirés au sort pour constituer, à la fin des débats, le jury chargé de rendre un verdict. Vendredi soir, la salle d'audience, habituellement réservée aux appels correctionnels, était pleine.

La pièce est à nouveau jouée, ce samedi (20 heures), au théâtre des Treize-Vents. Et il reste encore des places. Boudier son plaisir serait un aveu de mauvais goût...